



ORCHESTRES  
ORCHESTRAS

CANADA

**Mémoire présenté au Comité permanent des finances  
dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2021**

Katherine Carleton, C.M.  
Executive Director/ Directrice générale  
Orchestras Canada/Orchestres Canada

C.P. 2386  
Peterborough (Ontario)  
K9H 2K2  
<https://oc.ca>

[katherine@oc.ca](mailto:katherine@oc.ca)  
705-243-6640

## Résumé

Orchestres Canada est reconnaissant de la possibilité qui lui est donnée de présenter au Comité permanent des finances les vues des 130 orchestres membres. Les mesures proposées dans le présent mémoire visent à :

1. **Maintenir les emplois et le talent** au sein du secteur des arts et de la culture dans les villes petites et grandes partout au Canada afin d'être prêts à relancer rapidement le secteur des arts de la scène dès que les conditions s'y prêteront;
2. Permettre aux groupes d'arts et de culture de toutes les tailles – des collectifs de base aux grandes institutions vedettes – de **répondre aux besoins culturels de leurs communautés** par des moyens nouveaux et attirants en temps de crise;
3. **Encourager la philanthropie** pour inciter les particuliers, les fondations philanthropiques et les entreprises à faire leur part;
4. **Améliorer les espaces culturels** où les Canadiens se rassemblent pour participer à des expériences artistiques et culturelles transformatrices pour veiller à ce qu'ils soient appuyés et modernisés, et qu'ils deviennent plus sécuritaires, accessibles et durables sur le plan environnemental.

## Préambule

Au nom des orchestres membres de toutes les régions du Canada, des musiciens et travailleurs culturels avec lesquels ils travaillent et des collectivités diversifiées qu'ils desservent, Orchestras Canada/Orchestres Canada (OC) se réjouit de pouvoir contribuer aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de 2020-2021.

### *À propos d'OC*

Nous représentons les vues de 130 orchestres canadiens de toutes les provinces, groupe avec lequel nous entretenons un dialogue constant depuis que la pandémie a été déclarée à la mi-mars. Les orchestres canadiens sont reconnaissants des nombreuses mesures que le gouvernement du Canada a adoptées pour aider les Canadiens et les entreprises et organisations canadiennes à stabiliser leurs opérations et à maintenir les emplois au cours de cette période critique.

### *Les orchestres et le public canadien*

Tout en explorant une gamme de formules de rechange en matière de prestations numériques et en direct, les orchestres ont impatiemment attendu de reprendre aussitôt que possible les concerts en direct sur scène. Malgré les défis que pose la pandémie, ils continuent à faire d'importantes contributions à la qualité de vie des villes du Canada; ils s'imposent comme de précieux participants à la célébration et l'affirmation de l'identité communautaire, des partenaires actifs du développement éducatif et culturel des collectivités, et des baromètres de la santé sociale et culturelle de tous les Canadiens.

### *Une reprise juste et verte*

Aussi important que soit un investissement public dans les orchestres, nous aspirons aussi à des politiques favorables à une reprise juste et verte. Cela exige l'adoption d'une approche qui aboutira, une fois passée cette pandémie, à un Canada plus équitable et durable. Les mesures que nous recommandons cette année aideront à garantir la relance et la reprise des orchestres après cette période exceptionnelle dans notre histoire, tout en renforçant la résilience économique et culturelle de la collectivité en général.

## Recommandation I – Prolonger les mesures de soutien du revenu

Pour maintenir les emplois et le talent dans le secteur des arts et de la culture, nous recommandons au gouvernement du Canada de :

- **Élargir la Subvention salariale d'urgence du Canada** pour permettre aux organismes qui engagent des artistes d'inclure dans leurs calculs pour la SSUC la rémunération versée aux entrepreneurs indépendants visés par une convention collective ;
- **Prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada** jusqu'à ce que les organismes d'arts de la scène (et les autres secteurs touchés de l'économie) puissent reprendre intégralement leurs opérations sans restrictions externes sur les rassemblements publics;
- **Tenir compte des besoins et des contributions des entrepreneurs indépendants et des travailleurs vivant de petits boulots** dans la refonte du programme Assurance-emploi, sachant que les artistes et travailleurs des arts indépendants ne veulent rien de plus que d'intervenir à nouveau auprès des Canadiens par leur pratique artistique;
- **Étudier la viabilité d'un programme de revenu de base universel** comme moyen efficient et délicat de veiller à ce que tous les Canadiens puissent vivre avec dignité et faire une contribution, peu importe la conjoncture économique.

### *Justification*

Les orchestres – qu'ils soient professionnels, bénévoles ou un mariage des deux – réunissent de 15 à 100 artistes qui se rassemblent pour pratiquer leur art en étroite proximité dans un espace intérieur; ils invitent ensuite des groupes nombreux de personnes à jouir des fruits de leur labeur, aussi en étroite proximité et dans un espace intérieur. Nous sommes faits pour répéter et nous produire devant public, et nos modèles de recettes (en 2018-2019, 35,8 % des recettes venaient de la vente de billets; 40,2 % des dons, commandites et événements spéciaux; 24 % du soutien de tous les paliers de gouvernement)<sup>1</sup> ainsi que nos diverses structures contractuelles (y compris les conventions collectives, les contrats indépendants et d'emploi, et les engagements pour de « petits boulots ») ont évolué pour appuyer ces activités de base, compte tenu des ressources disponibles et en réponse aux besoins des différentes communautés géographiques.

À l'échelle de notre secteur, nous avons noté un éventail d'interventions face à la crise :

- Grands orchestres professionnels. À court terme, tous nos grands orchestres ont décidé de garder leurs artistes à contrat, qu'ils soient considérés comme des employés ou comme des entrepreneurs indépendants et que l'organisme soit ou pas admissible à recevoir la Subvention salariale d'urgence du Canada dans sa version actuelle. Leur raison? S'ils veulent participer intégralement à la relance de leur communauté aussitôt que les conditions le permettront, les orchestres professionnels doivent maintenir la loyauté, la participation et l'accès aux compétences spécialisées de ces artistes. Ils savent aussi qu'ils doivent conserver leur personnel

---

<sup>1</sup> <https://oc.ca/fr/resource/rapport-comparatif-18-19/>

clé pour concevoir et promouvoir des programmes provisoires et aider à les exécuter, ainsi que pour cultiver d'étroites relations avec les publics et soutiens existants et potentiels.

- Orchestres à petit budget. Les orchestres à petit budget ont adopté divers moyens pour tenter de gérer les dépenses tout en maintenant des liens avec leurs artistes professionnels à contrat, les bénévoles dans la collectivité, les auditoires et le grand public que visent leurs concerts et programmes éducatifs. La SSUC et la Prestation d'urgence du Canada ont constitué des mécanismes vitaux pour les artistes et travailleurs des arts dans ce segment de nos membres; le prolongement de la PUC et la transition et la refonte proposée de l'Assurance-emploi continueront à être extrêmement importants pour ce groupe clé. Il n'a toutefois pas été facile pour les organismes comme tels de maintenir et réimaginer les activités clés vu leur incapacité à accéder à des fonds d'urgence du Conseil des arts et le fait que de nombreux bailleurs de fonds provinciaux ont tardé à intervenir.

#### *Résultat*

Le prolongement des mesures de soutien du revenu aidera à nous tenir prêts à relancer rapidement le secteur des arts de la scène dès que les conditions le permettront.

## Recommandation 2 – Financement provisoire de la durabilité

Pour permettre aux groupes d'arts et de culture de toutes les tailles – des collectifs de base aux grandes institutions vedettes – de **répondre aux besoins culturels de leurs communautés** par des moyens nouveaux et attirants en temps de crise, nous recommandons au gouvernement du Canada de :

- **Accorder 100 millions de dollars en fonds provisoires additionnels de durabilité aux organismes artistiques** pour faire en sorte qu'ils puissent offrir des programmes artistiques et éducatifs de manière créative à leurs communautés, c'est-à-dire :
  - a) Investir une somme additionnelle de **62,8 millions de dollars en fonds provisoires par le truchement du Conseil des arts du Canada** – cette somme étant basée sur les fonds d'urgence de 2020 administrés par le Conseil. Elle pourrait éventuellement être affectée aux bénéficiaires en fonction des recettes perdues à cause des restrictions liées à la COVID-19;
  - b) Affecter une somme additionnelle de **37,2 millions de dollars sous forme de soutien provisoire ciblé destiné aux groupes communautaires et plaidant en faveur de l'équité** (composés d'Autochtones, de Noirs, de personnes racialisées, de sourds et de personnes handicapées, ainsi que les artistes et organismes artistiques communautaires) par le truchement du ministère du Patrimoine canadien.

### *Justification*

Les orchestres professionnels du Canada ont utilisé à bon escient les fonds à court terme accordés dans le cadre de la Phase I d'un investissement grandement apprécié de 500 millions de dollars fait par la voie du ministère du Patrimoine canadien sous la forme d'un soutien provisoire d'urgence pour les organismes artistiques, culturels, médiatiques et sportifs<sup>2</sup>. Correspondant à 25 % du soutien annuel moyen que les organismes artistiques admissibles reçoivent du Conseil des arts, les fonds ont constitué une mesure de triage efficace pour les organismes artistiques traditionnellement appuyés par le Conseil et ont aidé ces organismes à :

- composer avec la disparition de recettes provenant de la vente de billets pour la période du 15 mars au 31 juillet;
- absorber une partie de leurs dépenses d'exploitation courantes;
- entreprendre avec confiance le virage numérique de leur programmation.

### *Résultat*

---

<sup>2</sup> <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2020/05/fonds-durgence-relatif-a-la-covid-19-pour-soutenir-les-organismes-charges-de-la-culture-du-patrimoine-et-du-sport-prochaines-etapes-pour-venir-en-a.html> et [https://conseildesarts.ca/information-covid-19?\\_ga=2.163385663.2058058904.1597092224-2052482847.1597092224](https://conseildesarts.ca/information-covid-19?_ga=2.163385663.2058058904.1597092224-2052482847.1597092224)

La poursuite et l'élargissement de cet investissement dans le budget de 2021 aideront les orchestres professionnels et les autres groupes artistiques à faire face à l'incertitude constante quant à la date de reprise intégrale des prestations devant public et feront en sorte qu'une plus vaste gamme de groupes artistiques, composés notamment d'Autochtones, de Noirs, de personnes racialisées, de sourds et de personnes handicapées, ainsi que d'artistes et de groupes artistiques communautaires puissent accéder aux fonds de soutien provisoires nécessaires.

### Recommandation 3 – Incentifs à la philanthropie

Pour encourager la philanthropie et inciter les particuliers, les fondations philanthropiques et les entreprises à faire leur part, nous recommandons au gouvernement du Canada de :

- **Adopter une des deux mesures suivantes** pour encourager les dons de bienfaisance :
  - a) Augmentation provisoire du **crédit d'impôt non remboursable pour un don** à des organismes de charité canadiens enregistrés, jusqu'à concurrence de 75 % de la valeur du don;
  - b) Adoption d'un **programme de contribution de contrepartie de deux ans** (jusqu'à concurrence d'une contribution équivalente) pour les dons aux organismes de bienfaisance canadiens enregistrés faits par des particuliers, fondations philanthropiques ou entreprises.

#### *Justification*

Les dons, commandites et événements spéciaux ont acquis de plus en plus d'importance pour les orchestres canadiens ces dernières années; ils ont d'ailleurs représenté en moyenne 40,2 % de leurs recettes en 2018-2019. Vu les bouleversements économiques et la suspension des événements publics depuis que la pandémie a été déclarée, cet apport est de plus en plus incertain : les donateurs (dont la générosité est ordinairement inspirée par leurs expériences à des concerts) se ressentent de la conjoncture économique et du marché; les commanditaires contribuent normalement à des concerts et événements (qui ne peuvent avoir lieu dans leur forme habituelle); et la collection de fonds grâce à des événements spéciaux (comme la vente de livres d'occasion, les courses *Beat Beethoven*, et les bingos et galas) se heurte aussi à des difficultés.

#### *Résultat*

D'après notre expérience, les orchestres ont pu tirer parti des occasions d'augmenter les dons philanthropiques à condition que les incitatifs nécessaires soient en place. Les orchestres ont par exemple participé activement au programme Incitatifs aux fonds de dotation du ministère du Patrimoine canadien depuis la création du programme en 2001. L'adoption opportune d'un incitatif pour encourager les dons de particuliers, de fondations ou d'entreprises aux organismes de bienfaisance canadiens enregistrés serait extrêmement utile pour l'ensemble du secteur caritatif.

## Recommandation 4 – Maintenir et améliorer l’infrastructure

Pour améliorer les espaces culturels où les Canadiens se rassemblent pour participer à des expériences artistiques et culturelles transformatrices afin de veiller à ce qu’ils soient appuyés et modernisés, et qu’ils deviennent plus sécuritaires, accessibles et durables sur le plan environnemental, nous recommandons au gouvernement du Canada de :

- **Prolonger l’Aide d’urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)** après août 2020 pour permettre aux artistes, aux organismes artistiques et aux responsables des salles de mettre en œuvre les mesures de santé et de sécurité requises (y compris de distanciation physique) sans risque financier excessif pour l’une ou l’autre partie;
- **Appuyer l’achat et l’installation d’une infrastructure de saisie et de partage du contenu numérique** pour encourager l’utilisation soutenue et courante des salles de spectacle pour la diffusion en direct en continu, la diffusion et l’enregistrement, avec ou sans public;
- **Appuyer l’amélioration et la modernisation des salles de spectacle** pour satisfaire aux exigences environnementales et liées à la distanciation, y compris les modifications aux halls et aux entrées, la vente de billets et l’aménagement de salles de toilettes sans contact, les améliorations aux systèmes de CAC, les modifications des sièges et l’installation de cloisons étanches.

### *Justification*

Selon des recherches menées récemment aux États-Unis et au Canada<sup>3</sup>, le public craint de retourner à des salles de spectacles avant qu’un vaccin ne soit disponible. Pour le rassurer, les organismes artistiques élaborent des protocoles et des messages sur le retour en toute sécurité dans les salles. Toutefois, ces organismes et les publics qu’ils desservent auront besoin d’espaces souples, sécuritaires, sans danger pour l’environnement et raffinés sur le plan numérique où se rassembler.

### *Résultat*

Nous recommandons de collaborer avec les provinces et municipalités pour mettre en place un programme réfléchi et critique de rénovation et de rééquipement des salles afin de maximiser l’impact économique et de produire des avantages culturels durables pour les Canadiens.

## Conclusion

---

<sup>3</sup> <https://www.colleendilen.com/2020/08/05/market-potential-what-attendance-can-cultural-entities-expect-in-2020-data/> et <https://www.audienceoutlookmonitor.com/ontario-arts-council>

Orchestres Canada remercie le Comité permanent des finances de l'occasion qu'il lui a donnée de contribuer aux consultations prébudgétaires de 2021-2022. Nous serions ravis de discuter plus en profondeur de nos recommandations avec vous.

## **À propos d'Orchestres Canada**

Orchestras Canada/Orchestres Canada est l'association nationale représentant les orchestres canadiens et a pour mandat de répondre aux besoins de ces derniers dans les deux langues officielles au moyen de recherches, du partage des connaissances, de la convocation de réunions et de la défense des intérêts. Orchestras Canada/Orchestres Canada compte des orchestres membres dans chaque province, allant des orchestres bénévoles et de jeunes aux grands ensembles professionnels. Nous collaborons avec d'autres groupes de coordination et organismes de service dans le domaine des arts, y compris la Coalition canadienne des arts, , Imagine Canada et le groupe spécial de coordination des OSA pour la COVID.